

1981 - 2011

La FIDEF a 30 ans

Le 11 octobre 2011, la FIDEF (Fédération internationale des experts-comptables et commissaires aux comptes francophones) fête son trentième anniversaire.

Cette brochure va vous permettre de mieux connaître et comprendre ce qu'est cette organisation, fondée et consolidée autour de convictions et d'amitiés, toutes deux aussi fortes.

Cette journée bénéficie du Haut patronage de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). La FIDEF, organisation accréditée par l'OIF, renforce son engagement pour la protection et la promotion de la langue française, du multilinguisme et, d'une manière générale, des valeurs de la Francophonie, en signant une charte, avec quelques autres organisations proches, laquelle exprime leur ambition en réponse à l'expression de l'article 40 de la Déclaration du Sommet des chefs d'États et de Gouvernement ayant le français en partage (réuni à Montreux en octobre 2010) : « *Nous entendons valoriser le français en tant que langue technique, scientifique, juridique, économique et financière. Dans cet esprit, nous demandons à l'OIF et aux opérateurs d'encourager les réseaux professionnels ou universitaires qui emploient et diffusent le français dans leurs domaines de compétence* ».

Qu'allez-vous trouver dans cet ouvrage :

Qu'est-ce que la FIDEF aujourd'hui ?	En page 4
La défense de la diversité culturelle	En page 6
Le bureau de la FIDEF en fonction	En page 7
Les Présidents d'honneur	En page 8
Les Administrateurs d'honneur	En page 9
Les Assises de la FIDEF	En page 10
Le témoignage d'Édouard Salustro	En page 12
Le témoignage Jacques De Chalendar	En page 14
Le témoignage de Claude Perochon	En page 16
Le témoignage de Wael Abou Chakra	En page 18
Le témoignage d'Aziz Dieye	En page 20
Le témoignage de Rached Fourati	En page 24
Le témoignage de Francis Desclercs	En page 26
Le témoignage de George Abu Mansour	En page 28
Le témoignage d'Abdelkrim Hamdi	En page 30
Le témoignage de Jean Précourt	En page 32
Le témoignage de Daniel Kapssu	En page 33
Postface de Michel De Wolf	En page 36
Les membres de la FIDEF	En page 38



Le Secrétaire général

N/Réf : SG/CAB/HC/fsb/20110311-009 ~

Objet : célébration du 30^e anniversaire de la FIDEF Paris, le 16 MARS 2011

Madame la Déléguée générale,

Vous avez bien voulu me faire part des objectifs que vous comptez atteindre durant l'année 2011 et de la célébration du 30^e anniversaire de votre Fédération. Je vous en remercie.

Déjà en 2009, convaincu de l'importance du travail de la Fédération internationale des Experts comptables francophones, j'avais eu l'occasion de m'associer aux travaux de votre Assemblée générale, par un message qu'avait lu mon représentant. Il m'est donc agréable aujourd'hui d'accorder mon haut patronage aux célébrations que vous organisez à l'occasion du 30^e anniversaire et de vous proposer de le marquer par un message à l'occasion des travaux.

J'ai également pris bonne note de votre invitation, à la rencontre du mardi 11 au soir, que je vais examiner à la lumière des engagements déjà pris.

Souhaitant dès à présent plein succès aux travaux que vous avez engagés, en particulier pour la défense de la diversité linguistique et culturelle au sein de votre profession, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée générale, les assurances de ma haute considération.

Abdou DIOUF

Madame Michèle CARTIER LE GUERINEL
Déléguée générale
Fédération internationale des Experts comptables francophones
19, rue Cognacq-Jay
75341 Paris cedex 07

Qu'est ce que la FIDEF aujourd'hui ?

La FIDEF rassemble les organisations professionnelles comptables des pays francophones

Créée en 1981, à l'initiative de professionnels issus d'une quinzaine de pays, la FIDEF réunit, en 2011, 34 pays sur 4 continents, soit environ 65 000 professionnels.

La FIDEF, structure d'échange et de coopération au sein de la communauté linguistique francophone, fonde son action autour de cinq objectifs majeurs :

- Garantir la reconnaissance et l'autorité de la profession comptable francophone,
- Promouvoir la normalisation comptable et professionnelle dans les pays francophones,
- Traduire les normes d'audit et de comptabilité, ainsi que tous les textes et dispositifs utiles à l'exercice de la profession,
- Assurer aux professionnels francophones de la comptabilité et de l'audit un niveau de compétence technique homogène, reconnu sur le plan international, en adéquation avec les besoins des économies des pays,
- Concourir à la réflexion sur l'harmonisation internationale dans le domaine de l'audit et de la comptabilité.

Pour atteindre ces objectifs, la FIDEF développe ses activités, seule ou en collaboration avec ses membres, notamment dans les domaines suivants :

- Diffusion de traductions des textes de base et guides d'application,
- Participation à des opérations de coordination régionale, appui à la création et au renforcement de structures professionnelles nationales,
- Organisation et participation active à des journées d'étude,
- Consolidation des liens entre les organisations membres, notamment grâce au partage d'expériences,
- Appui à des actions de formation et à la mise en place de réglementations nationales en harmonie avec les normes internationales d'audit et de comptabilité,
- Représentation de la profession comptable francophone auprès des instances internationales.

La FIDEF, en tant qu'institution internationale, manifeste son engagement par une participation active au sein de différentes structures

- Organisation comptable reconnue par l'IFAC (International Federation of Accountants),
- OING accréditée par les instances de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie),
- Membre observateur de l'ISAR (groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité auprès des Nations Unies),
- Organisation représentée à l'IASB (International Accounting Standards Board).

L'un des critères d'adhésion à la FIDEF est l'appartenance à un pays membre de l'OIF ou le partage de la langue française

Peuvent accéder au statut de membre des organisations représentatives, crédibles financièrement et opérationnellement, reconnues par un texte légal (ou un consensus général) dans leurs pays respectifs.

À ce jour, 45 organisations sont présentes au sein de la FIDEF, réparties en 2 catégories :

- Membres actifs : ordres, associations ou instituts représentant la profession d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes dans leur pays ; en 2011, au nombre de 30,
- Membres associés : organisations publiques ou privées partageant les objectifs de la FIDEF (par exemple : instituts de normalisation comptable, instituts d'enseignement) ; en 2011, au nombre de 15.

Les actions de la FIDEF se traduisent plus concrètement ...

Par l'assistance et la participation aux travaux de type colloque, congrès de ses membres, et par l'organisation de réunions de travail autour de thèmes communs permettant de procéder à un partage constructif d'informations à partir duquel s'élaborent la politique et les plans d'actions.

La FIDEF organise, à fréquence régulière, des Assises qui lui permettent de donner une visibilité plus importante à ses activités et à la région d'accueil.

La FIDEF s'est dotée d'un plan stratégique pour les années 2009 à 2014, qui a obtenu le soutien de l'IFAC, au cœur duquel elle a inscrit l'assistance aux organisations professionnelles francophones du continent africain pour les aider dans leur démarche d'adhésion (ou de mise en conformité) à l'IFAC.

Les travaux sont programmés sur la base de pré-requis :

- Prise en compte de l'environnement, notamment en termes de marché,
- Réalisation d'un diagnostic préalable de l'état des lieux et des capacités propres des instituts,
- Renforcement des instituts professionnels pour leur permettre de porter durablement les projets,
- Élaboration de plans exécutoires dans des délais réalistes et personnalisés,
- Développement des travaux jugés nécessaires par référence aux SMO (obligations des membres de l'IFAC) selon un ordre d'engagement logique,
- Intégrant un passage en autonomie financière au terme d'une période supportée, le cas échéant, par des financements internationaux,
- Adossement aux organisations régionales et sous-régionales chaque fois qu'il est possible ; c'est ainsi le cas, en particulier, des pays d'Afrique subsaharienne pour tous les domaines entrant dans leur champ de compétence (OHADA, CEMAC, UEMOA) et de préférence selon le mode de l'adoption plutôt que de l'adaptation,
- Création d'une plateforme technique destinée à traiter de façon homogène, et selon une approche exigeante et rigoureuse, des thèmes jugés prioritaires comme la traduction, la formation et l'aide à la mise en place des outils contributifs à la démarche qualité.

Des projets lourds sont en cours de développement, précisément pour les activités de traduction et de formation (initiale et continue) qui devraient permettre à la FIDEF d'acquérir une nouvelle dimension et surtout profiter au développement de ses membres en mutualisant ressources et compétences. Les engagements de la FIDEF reposent sur une exigence de qualité et une forte cohérence des actions entre elles.

La défense de la diversité culturelle

La FIDEF a adopté le 13 octobre 2010 à Strasbourg, lors de son assemblée générale, une déclaration sur la diversité culturelle qui a fait l'objet d'une large diffusion

Considérant

- Que Strasbourg est une ville carrefour de cultures différentes,
- Que la diversité culturelle représente un facteur d'enrichissement de développement humain,
- Que la diversité culturelle constitue dès lors une revendication légitime de nombre de peuples et d'institutions (voyez par exemple, le point 4 de la résolution du Parlement européen du 9 octobre 2008 sur la révision de la constitution de l'IASB),
- Qu'en matière comptable et financière, la diversité culturelle peut également être posée en exigence incontournable de la réalité juridique et économique que les états financiers et leur audit doivent respecter,

Les organisations ci-après, réunies à Strasbourg le 13 octobre 2010, décident :

1. De demander à toutes les instances mondiales pertinentes en matière d'information comptable et financière (IFAC, IASB, etc.) de prendre davantage en considération la diversité culturelle en :
 - i. Travaillant dans toutes les langues des Nations-Unies,
 - ii. Composant tous leurs organes, groupes de travail, etc. dans le respect de la diversité culturelle, en manière telle que les principales conceptions existant autour du monde soient dûment représentées et qu'aucune d'entre elles ne disposent d'une prépondérance ;
2. De lancer un appel à toutes leurs homologues à travers le monde, pour qu'elles souscrivent à la présente déclaration.

Ce texte a fait l'objet d'une traduction dans les autres langues de travail des Nations-Unies ; il est disponible sur le site Internet de la FIDEF (fidef.org) et chacun peut exprimer son soutien à celui-ci.

Le bureau de la FIDEF en fonction



Michel DE WOLF
Président



Dany GIRARD
Vice-président



Siaka TRAORÉ
Vice-président



Salah DHIBI
Secrétaire



Dominique LEDOUBLE
Trésorier



Michèle CARTIER LE GUÉRINEL
Déléguée générale



Les Présidents d'honneur



Édouard Salustro



Wael Abou Chakra



Aziz Dieye



Rached Fourati



Francis Desclercs



George Abu Mansour



Abdelkrim Hamdi



Jean Précourt



Daniel Kapssu



Les Administrateurs d'honneur



Bruno Duponchelle



Georges Laxenaire



Francis Windsor



Habib Hatem



Azeddine Benmoussa



Moncef Boussannouga
Zammouri



Les Assises de la FIDEF



18/09/1981
à Bordeaux
Fondation
de la FIDEF

1983
2^{èmes} Assises à Paris
« L'organisation de la
profession comptable
libérale dans les États
francophones »

1985
4^{èmes} Assises à Rabat
« Le rôle de l'expert-
comptable dans le
développement de
l'économie de son
pays »

1989
6^{èmes} Assises à Tunis
« Le rôle de l'expert-
comptable dans les
actions de
restructuration des
entreprises publiques et
de dynamisation du
marché financier »

1982
1^{ères} Assises à Marrakech
« L'accès et l'exercice de
la profession d'expert-
comptable dans les États
francophones »

1984
3^{èmes} Assises à Dakar
« Rôle et contribution des
experts-comptables au
développement du Sénégal
et des pays représentés »

1987
5^{èmes} Assises à Abidjan
« Le rôle de l'expert-
comptable et la qualité
des comptes de
l'entreprise »





1998
10^{èmes} Assises à Casablanca
« L'entreprise et l'expert-comptable face aux mutations économiques et à la globalisation des économies »

2002
12^{èmes} Assises à Bamako
« Rôle et responsabilité du commissaire aux comptes »

1995
8^{èmes} Assises à Yaoundé
« Création d'entreprise et prévisions, prévention des difficultés – rôle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes »



1992
7^{èmes} Assises à Paris
« Restructuration des économies et privatisation – l'apport des systèmes d'information et de gestion comptable et financière »

2000
11^{èmes} Assises à Abidjan
« Normes comptables internationales et leur application dans les pays en développement »

1997
9^{èmes} Assises à Antananarivo
« Investissement, sécurité, et rentabilité »

2004
13^{èmes} Assises à Ouagadougou
« La transparence financière, élément essentiel du développement durable »



Le témoignage d'Édouard Salustro

La FIDEF : une belle aventure

La Fédération Internationale des Experts Comptables Francophones s'apprête à fêter son 30^{ème} anniversaire. L'évènement mérite qu'on lui consacre quelques instants.

Déjà dans les années 70, plusieurs pays d'expression francophone (africains, malgaches, libanais, syriens) voyaient partir vers les universités et les grandes écoles françaises, leurs meilleurs éléments, qui, une fois diplômés, ne revenaient pas forcément dans leur pays d'origine.

Les responsables locaux s'inquiétaient à terme d'un appauvrissement du potentiel professionnel de leur pays au moment où, précisément, la mondialisation se laissait deviner avec son cortège de dispositifs nouveaux s'inscrivant dans une perspective de régulation et, par conséquent, de normalisation.

La profession française ne pouvait rester indifférente devant une telle situation qui, si elle devait se prolonger, ne manquerait pas d'inspirer des initiatives de la part de nos amis, et néanmoins concurrents, anglo-saxons. Voilà pourquoi, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables s'est engagé, à partir de l'année 1979, dans une série de voyages exploratoires (le premier ayant eu pour destination Abidjan, alors en pleine prospérité) au Maghreb, en Afrique noire, à Madagascar, au Liban etc. Partout, l'accueil reçu par nos représentants a été enthousiaste.

L'année 1980 a été consacrée à organiser la future institution qui devait recevoir sa consécration l'année suivante à l'occasion du Congrès de Bordeaux. C'est en effet, en septembre 1981, qu'en furent approuvés les textes constitutifs, en présence de M. Jacques CHABAN DELMAS, ancien Premier Ministre, Maire de Bordeaux, et d'un Représentant du Ministère de la Coopération.

Avant même la fin du Congrès, il était mis en place un exécutif présidé par un professionnel libanais, M. Wael Abou CHAKRA.

Pour respecter la connotation francophone du nouvel organisme, les représentants français étaient minoritairement dans la nouvelle organisation, même si leur contribution a été décisive.

Très vite, les dirigeants du nouvel organisme sont convenus d'une stratégie claire et d'inspiration forte autour de trois thèmes :

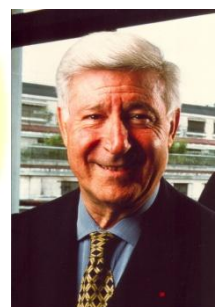
- Aide à l'institutionnalisation de la profession dans les différents pays membres : mise en place du cursus menant au diplôme, installation d'institutions adaptées à la situation locale ;
- Transferts de technologie tant par la contribution de formateurs que par l'exercice de missions en commun prescrites par les organismes internationaux tels que la Banque mondiale ;
- Promotion de l'image de marque de la profession dans chaque pays concerné par la tenue d'assises, sur un thème d'actualité, en présence des pouvoirs publics locaux et des représentants des pays limitrophes, fussent-ils anglophones.

Déjà, au terme de la première décennie, une étape avait été franchie : plusieurs pays s'étaient dotés d'une base logistique compatible avec la plupart des pays de la zone francophone. L'ambition légitime des français allait cependant au-delà et se plaçait dans l'espoir que les diplômes créés dans ces pays soient, à certaines conditions, adaptables aux directives européennes et reconnus comme tels. Cet objectif n'a pas été atteint. Nous avons été probablement trop ambitieux, du moins à ce moment là.

Néanmoins les décennies qui ont suivi ont confirmé une belle avancée puisqu'aujourd'hui notre fédération, forte de 30 membres actifs, de 15 membres associés représentant 65 000 professionnels dans 34 pays, dispose d'une reconnaissance de droit auprès de plusieurs institutions internationales.

Trente ans après, les fondateurs gardent la même foi dans l'œuvre entreprise. Il leur reste à convaincre les hispanophones et les lusophones de rejoindre notre francophonie pour que s'établisse à l'échelle mondiale un équilibre qui s'impose à l'esprit face à la zone anglophone. Dans ce monde troublé, incertain, ce peut être un apport non négligeable. Les évènements actuels le suggèrent.

Édouard Salustro, Président Fondateur de la FIDEF



Le témoignage de Jacques De Chalendar

À la fin de 1975, le Ministre des Finances et de l'Économie avait décidé de créer au sein de l'Inspection générale des finances une « division de coopération économique et financière » ; j'en suis chargé.

Nous souhaitons élargir cette coopération aux pays dits « hors champ », relevant du Quai d'Orsay, au-delà des anciens Territoires d'outre-mer (Afrique francophone et Madagascar). Notre action s'étend rapidement à l'Afrique du nord, au Proche et Moyen Orient, puis à la Chine, plus tard à la Pologne et à la Hongrie.

Notre organisation financière, nos méthodes de formation, les relations contractuelles établies en France entre l'État et les entreprises publiques sont généralement appréciées par nos partenaires. Ils nous demandent de former leurs cadres moyens dans nos écoles (impôts, douanes, statistiques, comptabilité publique) et d'accueillir leurs cadres supérieurs dans des sessions de perfectionnement de courte durée que nous organisons nous-mêmes rue de Rivoli. Ils s'intéressent notamment aux plans comptables des entreprises qu'ils sont chargés de contrôler.

C'est en 1977, si ma mémoire est bonne, que je suis appelé à rencontrer le Président Édouard Salustro. Nous partageons les mêmes idées. Il souhaite aider à la mise en place dans les pays amis, de plans comptables nationaux s'inspirant des modèles européens continentaux, la France et l'Allemagne notamment.

Nous commençons ensemble à coopérer avec le Ministère des Finances du Liban, un pays où j'avais des amis et que je connaissais très bien. Nous accueillons de jeunes inspecteurs des finances libanais, très sympathiques, je les reçois chez moi, à la campagne. C'est un succès. Le Liban adopte notre plan comptable.

Je n'oublierai jamais la visite que j'ai rendue à Beyrouth en 1978, en pleine guerre civile, et ce dîner avec ces inspecteurs de toutes les communautés qui me disent leur foi dans l'avenir de leur pays.

Trois ans après, votre Président m'invite à participer à la création de la FIDEF. C'est un libanais qui en sera le premier Président.

J'encourageai plus tard les Inspections des finances du Maroc et d'Algérie, avec lesquelles j'avais d'excellentes relations, à moderniser leurs plans comptables nationaux en s'inspirant eux aussi de notre modèle français.

Puis ce sera dans les pays de l'ex-Indochine que j'essaierai de le « vendre ». Il sera traduit en vietnamien. Le Laos l'adoptera. Et plus tard le Cambodge.

À la fin de 1989, je suis nommé Président de la Fondation France Pologne.

Inspiré du modèle soviétique, le Plan comptable polonais, alors en vigueur, règlementait les comptes de façon lourde et détaillée. Il fallait évidemment l'adapter à l'économie de marché et à l'ouverture sur l'Occident. C'était l'une des priorités du nouveau gouvernement polonais.

En janvier 1990, je propose aux responsables du département de comptabilité du Ministère des finances de les y aider avec le concours des meilleurs experts de notre Conseil national de la comptabilité et de notre Ordre des experts-comptables.

L'un d'eux se rend aussitôt à Varsovie pour y rencontrer nos partenaires polonais. Il a le sentiment, et il le leur dit, qu'au prix de quelques modifications, leur plan peut être adapté aux normes européennes.

Mais quelques jours plus tôt, ils avaient reçu la visite d'un envoyé britannique, Mrs Mortimer, qui leur avait affirmé : « Votre plan ne vaut rien, il faut l'abandonner complètement et y substituer les normes générales en vigueur dans les pays anglo-saxons ».

Ils avaient aussi fait appel, pour avis, à un consultant de la Banque mondiale. Celui-ci s'était déjà entretenu à Londres, la semaine précédente, avec Mrs Mortimer. De passage à Paris, il demande à me rencontrer. Je l'invite à déjeuner gare de Lyon, avec notre expert, qui lui raconte son voyage et ses premières conclusions. Devant la divergence de vues entre Français et Anglais, ce consultant nous promet de rester neutre ; il tiendra parole, mais le conflit n'est pas réglé pour autant.

Les cabinets d'audit anglo-saxons sont très influents à Bruxelles, dans les cellules Phare ; ils tiennent le secrétariat général de la Fédération européenne des experts-comptables et ils entendent bien faire adopter leurs propositions par l'ensemble des pays d'Europe Centrale et Occidentale. C'est un challenge.

Les intérêts en jeu ne sont pas négligeables : le modèle anglo-saxon est très libéral et la réglementation réduite au minimum. Peu ou pas de directives, de simples normes, que les cabinets ont toute latitude d'interpréter comme ils l'entendent, ce qui oblige ensuite les banques et le fisc à faire à nouveau appel à eux dans leurs discussions avec les banques et les administrations fiscales.

Je retourne à Varsovie. Nous y rencontrons Jerzy Sablik, le Président encore en exercice de l'Association des comptables polonais. Il avait été membre du Parti communiste polonais, le POUP. Mais c'était un homme habile et soucieux des intérêts de ses adhérents, il comprend fort bien l'enjeu et se laisse facilement convaincre de l'intérêt d'une réglementation professionnelle précise, s'inspirant de celle en vigueur en France et en Allemagne. Il ressent notre avis « comme une divine surprise » et il accepte nos recommandations.

Dans ces conditions, la Fondation France Pologne acceptera de cofinancer avec l'Ordre des experts-comptables et la Compagnie des commissaires aux comptes les formations données par des experts français aux membres de l'association polonaise.

Jerzy Sablik est réélu Président de son association, la coopération se poursuivra harmonieusement et la réglementation continentale sera étendue progressivement aux banques et aux assurances. Plusieurs cabinets français s'installent – enfin – en Pologne, ou y créent des filiales, et nos propres entreprises y retrouvent, pour l'essentiel, les règles qu'elles ont l'habitude d'appliquer en France.

Dans la foulée, la Roumanie et la Bulgarie suivront l'exemple de la Pologne, et grâce à nos amis roumains, la Moldavie et l'Ukraine.

J'ai raconté l'essentiel de ces actions de coopération dans un ouvrage, « une vie passionnée », paru il y a quelques mois, dont je dédie un exemplaire à la FIDEF.

Jacques De Chalendar, Inspecteur des finances



Le témoignage de Claude Perachon

Une échographie de la période prénatale de la FIDEF : formation et structure diplômante

L'évolution de la profession comptable dans l'espace francophone dans la période précédant la création de la FIDEF (congrès de Bordeaux, 18 septembre 1981) est à analyser en prenant comme point de départ les années 1956 / 1962 qui consacrent l'indépendance des États antérieurement sous statut colonial ou sous tutelles diverses (dès 1947 pour l'Inde).

La principale rémanence de l'histoire, à cette époque charnière, est constituée par l'héritage culturel, linguistique et institutionnel provenant respectivement des deux anciennes puissances coloniales, la Grande-Bretagne et la France :

- Dans le monde anglo-saxon, très pragmatique et décentralisé, création assez rapide de structures professionnelles, de formation et d'examens régionalisés à l'exemple des « Chartered Accountants in India » ... ou « in Nigeria » ...
- Dans l'espace francophone, adepte du système centralisateur ... institutionnel, maintien d'une unicité stricte d'examen d'État (diplôme français d'expert-comptable, DEC) ; d'où, durant de longues années (au moins vingt ans), absence totale de structure de formation - voire d'organisation de la profession – chaque État n'ayant pas la « taille critique » lui permettant la création d'un examen national, internationalement crédible. Une exception notable : la Tunisie qui crée courageusement un cursus diplômant dès les années 1970.

Ainsi, pendant près d'une vingtaine d'années (1960 / 1980), le Marocain, le Sénégalais, le Malgache, devait-il s'expatrier durant 8 ou 10 ans pour obtenir une formation et un diplôme professionnel soit en France (DEC), soit dans un pays anglo-saxon (CPA ou Chartered) ; expatriation pour études, souvent sans retour.

C'est ainsi qu'en 1975, l'ensemble des États francophones d'Afrique subsaharienne ne comptait pas plus de 3 ou 4 nationaux experts-comptables diplômés (un seul en Côte d'Ivoire, par exemple).

Prenant mes fonctions de Professeur au CNAM en 1973, et la Direction de l'INTEC en 1974, j'étais très sensibilisé à cette problématique, grâce à l'expérience que j'avais acquise au sein de l'équipe d'experts ayant conçu et mis en place le plan OCAM, en 1968 / 1971. Dès le début 1976, j'accomplis une mission au Cameroun et en Côte d'Ivoire pour étudier les besoins et tenter de créer une structure locale de préparation à l'examen français (Certificats supérieurs) avec le concours des institutions universitaires (Universités de Douala et Yaoundé au Cameroun et Institut Supérieur des Enseignements Techniques, INSET, à Abidjan, Côte d'Ivoire).

J'étais évidemment plus qu'encouragé, propulsé peut-être, par mon promotionnaire de DEC 1962, le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre, Édouard Salustro, épicerie du mouvement comptable français (degré 8 sur l'échelle de Richter) ... et Président du Conseil d'Administration de l'INTEC.

Cette mission me montra toute la richesse professionnelle et humaine de la majorité des aspirants au Certificat supérieur de Révision comptable (et autres certificats) qui se trouvaient bloqués au niveau de la dernière marche du cursus, car ne disposant pas sur place de la documentation, des cours et des conseils nécessaires ; leur mérite était – relativement – supérieur à celui des candidats français, car ils évoluaient dans une pratique professionnelle, juridique et fiscale, présentant des différences sensibles avec celles de la France (plan comptable / droit commercial / fiscalité ...).

Beaucoup, parmi eux, n'osaient pas se lancer dans la profession libérale, au demeurant inorganisée, avant l'obtention de l'intégralité du diplôme, car ils exerçaient des fonctions comptables et financières de niveau très élevé dans de grandes entreprises locales (exemple : Électricité nationale, Raffineries, Compagnies aériennes ...). Il fallait absolument les sortir de cette ornière absurde et injuste.

L'Ordre avait fait le maximum pour valider leurs périodes de stage professionnel ; restait l'examen.

La conjoncture économique et politique, très favorable alors en Côte d'Ivoire, permit un démarrage très rapide d'une préparation à l'INSET dès 1977 ; le Cameroun ne suivit qu'avec quelques années de retard. Le succès fut quasi-immédiat, montrant l'utilité et l'efficacité de la structure créée, mais aussi les qualités personnelles des postulants. J'ai plaisir et émotion à citer, parmi les premiers lauréats de cette préparation INTEC d'Abidjan : René Edi, Jacques Konan, Claude Andoh (†), Francis Desclercs, M. Salé (†) ...

Et pour celle de Douala : Daniel Kapssu, Daniel que j'avais connu dès 1970, comme premier Africain reçu à l'agrégation des techniques économiques de gestion ; Daniel qui a présidé la FIDEF en 2009 / 2010.

Nous pûmes ensuite, en 1980 et 1981, sur le modèle « Abidjan », créer et développer des préparations au Maroc, avec le concours de l'ISCAE de Casablanca et de notre confrère Al M'Chatt, au Sénégal, au Mali, etc ... et dans presque tous les États francophones d'Afrique.

L'échographie de la période « prénatale » de la FIDEF, de 1968 (plan OCAM) à 1981, nous montre les liens indissociables entre l'organisation d'une profession et la ou les structures de formation. Nous avons été heureux, à l'INTEC, membre fondateur « associé » de la FIDEF, d'apporter cet écot dans son berceau ; une création de la Fédération quelques années plus tôt eût été difficile, voire impossible ... faute de combattants ...

À partir de 1982, la complémentarité des actions de la FIDEF et de l'INTEC a procuré une synergie que traduisent éloquemment les effectifs des professionnels concernés et le nombre de pays représentés. Je ne peux que me réjouir de ce succès.

Professeur Claude Pérochon, Directeur Général de l'INTEC de 1974 à 1993



Le témoignage de Wael Abou Chakra

En 1981, j'eus l'initiative de participer à la constitution d'une fédération internationale francophone, pour laquelle fut développé un projet de statuts, qui fut approuvé et signé au Liban, en Syrie, en Tunisie et au Maroc, envoyé par la suite au président de l'Ordre des Experts Comptables Agréés en France, ravi du projet, l'encourageant et offrant tout le support.

J'eus aussi le plaisir de rencontrer M. Jacques de Chalendar, l'Inspecteur Général des finances, au cours de sa visite au Liban. Ce dernier encouragea à son tour l'idée de cette fédération.

La première réunion de l'assemblée générale eut lieu le 18 septembre 1981 à Bordeaux, France, dont les objectifs étaient de décider des statuts de la fédération et d'élire les membres du conseil de fédération.

Parmi les activités les plus significatives que la Fédération entama pendant ma présidence de 1981 à 1986, on compte :

- l'élaboration du plan comptable libanais général, en collaboration avec les Ordres des Experts Comptables Agréés français et libanais, les Ministères des Finances français et libanais, la Chambre Libanaise pour le Commerce, l'Association des Banques Libanaises, la Banque Centrale du Liban, ainsi que le Conseil National de la Comptabilité ;

- des séminaires de formation concernant le plan comptable libanais

- en France, avril 1982, 10 jours : participèrent le Secrétaire Général de la Fédération, le Président de l'Ordre des Comptables français, l'Ambassadeur du Liban, le Président du Conseil National des Comptables Français, et un membre du Conseil de la fédération ;

- au Liban, décembre 1982, 9 jours : en collaboration avec les Ordres des Experts Comptables et comptables Agréés libanais et français ;

- au Liban, février 1983, 8 jours : à la Banque Centrale du Liban, se déroula un séminaire d'étude sur l'organisation de la profession d'auditeurs dans les Etats francophones, au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés, en France en Janvier 1983 ;

- deux séminaires de formation à Chypre ;

- à Larnaca, octobre 1984, 8 jours : formation sur l'exécution du plan comptable sectoriel propre aux banques ;

- à Nicocia, avril 1986, 2 jours : audit dans l'environnement informatique.

- la participation de la Fédération, pour l'année 1983-1984, sous ma Présidence, dans le Programme International d'Audit Comptable et Financier des Organisations Publiques et privées ;

- la commission de patronage du Programme International d'Audit, Comptable et Financier des organisations publiques et privées.

Tout ce qui précède est bien entendu en plus des autres évènements et réunions qui se dérouleront aussi en Tunisie, Maroc, et autres pays d'Afrique.

Wael Abou Chakra, Président d'honneur de la FIDF



La FIDEF, un pari audacieux et une belle histoire de coopération Nord Sud

Au début il y avait Édouard SALUSTRO dont la seule évocation du Nom laissait entrevoir l'impossibilité en Francophonie du mot IMPOSSIBLE ; en effet, reconnaissons que, d'entrée de jeu, sans son audace, sans sa vision planétaire, rien ne se serait passé.

Au début il y avait une profession francophone disparate, dispersée et ayant à peine le droit à la parole sur la scène internationale et il fallait une forte dose de courage pour oser annoncer dans la belle ville de Bordeaux que, désormais, sur la scène internationale comptable, il fallait compter avec les professionnels francophones

Bordeaux, la ville du Seigneur d'Eyquem et de Montesquieu, venait de frapper un grand coup sous le regard de son Maire, connu pour son audace légendaire de plus jeune officier de la résistance française face à l'invasion nazie : Jacques Chaban Delmas, qui mit sur les fonds baptismaux le nouveau né, dénommé FIDEF ; le baptême fut pompeusement célébré dans un superbe château en présence du Gotha de la profession mondiale.

Les effluves et la qualité des vins, tous millésimés, n'empêchèrent pas les interrogations, en particulier du « leadership » mondial de la Profession, qui s'interrogea sur l'inquiétante volonté affirmée par la nouvelle organisation de réclamer toute sa place dans l'échiquier professionnel international, inquiétude d'autant plus grande que l'un des parrains du nouveau venu, Jacques de Chalendar, de la Cour des comptes française, venait de sonner la fin du monopole de la direction mondiale de la profession comptable par les anglophones ; ses propos guerriers firent réagir le Président de l'Ordre des Experts-comptables britanniques. La question que suscitaient les propos musclés du haut fonctionnaire des finances publiques françaises fut la suivante : « ainsi donc Édouard vous allez faire des normes comptables et concurrencer l'IASC ? »

Les dénégations et autres assurances fournies sur place ne convainquirent point nos hôtes d'un déjeuner et d'une journée mémorables. Ainsi donc, Bordeaux sonnait le glas du monopole de la création, de la modification et même de la langue d'élaboration de l'outil de base de l'exercice de la profession comptable, du moins c'était de cela dont nos hôtes d'outre Manche avaient peur ; à ce stade déjà du balbutiement de notre trouvaille, une première victoire était obtenue, la fière ALBION se demandait à quoi tout ceci rimait.

À ce moment, très peu de gens crurent en la chose, rangeant cette naissance pompeusement célébrée comme le signe des derniers soubresauts d'un Président sortant du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables cherchant un strapontin pour atterrir en douceur de son ex-piédestal ; cela, murmurait-on dans le landerneau professionnel, durerait le temps que durent les roses déjà mortes alors même qu'adorées ; il fallut donc expliquer les raisons fondatrices et la justification de cette institution, ce qu'en tireraient la Francophonie et chacun des pays membres, il fallut identifier les actions phares, les modes opératoires et surtout convaincre de ce que ce nouveau né était capable de donner à la profession.

Pour les fondateurs que nous étions, autour du Président Édouard Salustro, l'essentiel était de bâtir une plateforme de collaboration fondée sur une éthique commune et nourrie de la sève de cultures nationales, certes, mais toutes vivifiées par une langue commune, le Français ; ce faisant et sans complexe aucun, nous ouvrons une fenêtre sur le Monde pour des professionnels exerçant le même métier mais en isolat. Aujourd'hui que tout le monde reconnaît le rôle éminent joué par la FIDEF, il est venu le temps de l'histoire, le temps des souvenirs, le temps des repositionnements et, comme dirait l'autre, d'une refondation.

Il ne sied pas à l'acteur de première ligne que je fus, en tant que premier Vice-président de la FIDEF, aux côtés du Président d'honneur Édouard Salustro, de notre premier Président Wael Abou Chakra et du futur troisième Président, de tirer gloire d'une initiative dont l'enchevêtrement des destins humains a voulu que je fusse l'un des acteurs ; qu'il me suffise de raconter deux épisodes à mon sens significatifs du rôle éminent que la FIDEF a eu à jouer pour le rayonnement de la Profession francophone : l'assistance aux candidats au diplôme d'Expert-comptable, d'une part, la création des ordres professionnels dans les pays francophones, d'autre part, et la prise en compte par l'IFAC et l'IASC des besoins spécifiques des pays francophones et en voie de développement.

Le rayonnement de la Profession francophone

La FIDEF a permis à des professionnels africains de participer de façon active à la marche et au fonctionnement des instances les plus hautes et où se concevaient les Normes professionnelles ; c'est ainsi que j'ai eu à représenter toute la profession comptable africaine au Comité Éducation de l'IFAC qui a défini le cursus minimum requis pour une formation comptable en harmonie avec les standards internationaux ; il faut souligner ici l'initiative de la création de « Developing and Newly developed countries needs » avec le soutien de la FIDEF pour la plus grande prise en compte des besoins de nos pays que les normalisateurs avaient tendance à sous estimer. Dans la même veine, la FIDEF a permis la participation efficace des Experts-comptables africains en la personne, d'abord, de feu le Professeur Kizonzi au groupe de travail des Nations-Unies sur les normes de publication que j'ai eu à présider à deux reprises ; c'est du reste au cours d'un de mes mandats de Président de ce groupe que j'ai pris l'initiative de la conférence présidentielle qui a abouti à la création, en l'an de grâce 2011, de la « Pan-African Federation of Accountants » dont la FIDEF doit être fière d'avoir par ricochet permis la naissance et dont il convient que nous revendiquions la paternité.

Notre présence au sein des plus hautes instances a apporté beaucoup à la profession mondiale en éveillant les consciences des dirigeants des organisations internationales à la nécessité de légitimer leur rôle en prenant en charge les besoins globaux, en ne se barricadant pas et fermant leurs portes aux professionnels des pays moins développés au motif de leur moins grande maîtrise des Normes internationales ; c'est à partir de nos récriminations et de nos protestations au sein du groupe des Nations Unies que l'IFAC a dû s'impliquer dans les travaux du groupe de travail des Nations-Unies et même signer avec ce groupe, il y a trois ans, un Mémorandum d'entente.

Le rôle de la FIDEF dans la formation des Expert-comptable africains

La difficulté majeure des candidats au diplôme d'Expert-comptable consistait à trouver un maître de stage en France, et c'est ici le lieu de rendre un vibrant hommage à une dame de cœur et de grande compétence qu'a été et qu'est toujours Hélène Michelin ; beaucoup de diplômés africains lui doivent d'avoir pu trouver un stage auprès de nos confrères français. Cependant l'attrait de cette profession pour les étudiants africains était tel qu'il a fallu faire preuve d'audace et d'ingénuité et c'est sous ma présidence qu'une grande réforme permit aux impétrants africains de faire une bonne partie de leur stage, les deux tiers, dans leur pays, leur évitant le dépaysement et la rupture d'avec les réalités des pays dans lesquels ils retourneront travailler leur diplôme en mains ; cette petite réforme a eu un impact important dans la formation de nos confrères . Toujours pour aider à la formation de nos confrères, la FIDEF a participé à l'organisation de sessions de formation décentralisées en Afrique même, aidant en ce faisant, les stagiaires africains qui autrement auraient supporté des sommes colossales pour participer aux sessions de formation obligatoires les autorisant à passer le diplôme.

Au delà de cet inventaire de réalisations tangibles et vérifiables, il subsiste des souvenirs inoubliables au fond de nos cœurs et de nos mémoires que des milliers de pages ne suffiraient à décrire telle cette bataille du Maroc où il nous fallait, contre vents et marées, aider à la réconciliation, sinon la fusion, des deux branches de la profession marocaine, AMDEC et Compagnie marocaine ; cette mission fut mon baptême de feu en ma qualité de Vice-président alors qu'avaient échoué les conciliabules de Marrakech menés sous la houlette du bureau entier de la FIDEF qui ne put arbitrer entre les deux organisations toutes deux réclamant, de leurs légitimes vœux, d'être l'unique représentant de leur pays au sein de notre organisation ; et me revient en mémoire cette rencontre historique au Golf de Dar es Salam où, outre mes qualités officielles, je me suis armé de deux missives écrites par mon Grand Oncle, Rta Abdoul Aziz SY, Khalif Général des Tijane, à Son Excellence Rta Mohamed Alaoui, Ministre d'État, ainsi qu'à d'autres éminentes personnalités du Royaume chérifien ; alors que les tensions étaient fortes, la rencontre avec ces grands amis de ma famille avaient pu ouvrir des portes et calmer bien des esprits en mettant en exergue les relations pluriséculaires entre nos deux pays qui m'autorisaient, au-delà de mes fonctions fidefiennes, d'intercéder au profit d'une entente au sein de la profession plus que fraternelle pour moi ; et me reviennent les images ravies de mes amis Maskaoui, Benmoussa et Saady lorsque, un an plus tard, le Ministre du commerce du Royaume chérifien nous annonçait, à l'hôtel Hilton de Rabat, que sa Majesté, le Roi RTA Hassan II, avait décidé de promulguer un Dahir créant l'Ordre des Experts-comptables du Royaume.

Il y eut l'élection de René Ricol à la présidence de l'IFAC et son idée lumineuse de mise en place de « AFRICA TASK » qu'il destinait à l'analyse des obstacles au développement de la Profession comptable africaine et dont le grand succès aboutit à sa mutation en « Developing Nations Committee » travaillant pour tous les pays en voie de développement avant d'être érigé en comité permanent de l'IFAC, travaillant pour la capacitation de toute la profession à l'échelle planétaire ; certains diront que le berceau de l'humanité a encore servi de laboratoire à l'ensemble des hommes du monde.

Il y a eu plus tard les audaces assumées de tenir des assises à Beyrouth, la ville martyre, qui venait à peine de sortir des affres de la violence inter religieuse et de destructions inimaginables ; cette balade autour des ruines historiques et majestueuses cohabitant avec les ruines plus cruelles, non par l'effet du temps mais du fait de la folie des hommes avec, cette image d'un couple, tout de blanc vêtu, à côté duquel tous les délégués ont voulu se faire photographier pour dire haut et fort que la vie est plus forte que la mort.

Comment ne pas ici, à titre cette fois plus personnel, dire l'émotion forte ressentie lors de cette soirée d'un fantasque et d'une générosité au delà de l'imaginable, où le Musée d'Orsay est ouvert nuitamment pour un repas digne des Bourbon-Parme afin, devant les plus hautes autorités représentantes de mon Pays en France, devant les délégations venues spécialement du Sénégal, de remettre à un petit sénégalais tout noir et tout têtue comme dirait l'inénarrable Président poète et académicien Sénégalais, Léopold Sedar Senghor, les deux médailles d'honneur des deux Institutions professionnelles de France.

Ce que je retiens de cette histoire si longue et si enchanteresse, au-delà de toutes les cogitations et de toutes les réjouissances si généreusement dispensées, c'est la constance avec laquelle, l'enthousiasme avec lequel, l'amitié avec laquelle, tous les Présidents des deux institutions françaises ont géré l'héritage FIDEF ; je n'aurai jamais les mots justes, les louanges cordiales que je souhaiterais adresser en mon nom personnel et aux noms de tous les présidents membres du bureau et simples

membres de la Profession africaine, à Feu Bertrand Caumeil, à Francis Windsor, à Leo Jegard, à René Ricol, à tous les Présidents des institutions ordinales françaises, au premier rang desquels je placerai Édouard Salustro, dont mon dernier petit-fils de deux ans porte le Prénom ... cela aussi fait de la FIDEF, une belle aventure humaine.

Bon anniversaire a la FIDEF. Merci et rendez-vous au cinquantenaire de la FIDEF !

S A Aziz Dieye, Expert-comptable, Membre fondateur, Président d'honneur de la FIDEF



Le témoignage de Rached Fourati

30 ans déjà !!

30 ans depuis le jour où une poignée d'Experts-comptables, réunis autour d'Édouard Salustro, alors Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, ayant la langue française en partage, sont convenus d'échanger, de communiquer, de réfléchir et de concevoir, au sein d'une structure originale et spécifique : la FIDEF.

Je suis fier et heureux d'avoir assuré la présidence de la FIDEF de 1993 à 1999, c'est-à-dire pendant trois mandats successifs.

Cette longue période en responsabilité tenait au fait, qu'à cette époque, il fallait coûte que coûte assurer à la FIDEF la place qui devait lui revenir dans le monde des institutions chargées de la matière comptable, de l'audit et du droit de l'entreprise.

Il fallait donc, en ce temps là et de l'avis de tous, que l'équipe en place soit maintenue pendant une période suffisante pour atteindre cet objectif.

- Avec le concours et le soutien des Présidents de l'Ordre français et ceux de la Compagnie des Commissaires aux comptes, en l'occurrence Édouard Salustro, Francis Windsor, René Ricol, Dominique Ledouble, William Nahum, Roger-Louis Cazalet, Roger Caumeil, Didier Kling, Michel Leclercq et Jacques Potdevin,
- Grâce à l'amitié et au sens du devoir d'Aziz Dieye, George Abu Mansour, feu Adel Al Saady, Azeddine Benmoussa, Francis Desclercs, Daniel Kapssu, Paul Lurkin, Jean Précourt, Madeleine Ramaholimihaso, Wael Abou Chakra...
- et la détermination des secrétaires et délégués généraux Bruno Duponchelle, Colette Bloin et Jean Michel Thornary,

J'ai pu faire connaître et promouvoir la FIDEF aussi bien en France, qu'en Belgique, ou au Canada, que dans plusieurs pays africains et maghrébins et lui assurer un rayonnement certain dans tous les milieux professionnels.

Ce rayonnement, nous l'avons probablement réussi ensemble grâce aux trois Assises que la FIDEF a su magistralement organiser à cette époque aussi bien à Abidjan qu'à Antananarivo ou à Yaoundé.

Ce rayonnement, nous l'avons pratiquement atteint grâce aux colloques et journées de travail que la FIDEF a su réunir au cours de ces six années à Beyrouth, à Tunis, à Casablanca, à Marrakech et à Dakar, chaque fois autour d'un thème d'actualité.

Ce rayonnement, nous l'avons certainement tous vécu grâce à l'action continue que nous avons menée en vue d'assurer l'institutionnalisation de la profession au Maroc, au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali, etc.

Ce rayonnement, nous l'avons enfin tous ressenti lorsque nous avons, ensemble, œuvré pour la mise en place du dispositif permettant à la FIDEF d'être reconnue par l'IFAC en qualité de membre associé.

Ces moments intenses dans la vie de la FIDEF d'alors ont fait que notre structure est devenue très rapidement le forum et le point d'ancrage de tous les professionnels francophones. Tous les « Fidefiens » ont partagé ces moments avec enthousiasme et cordialité, donnant ainsi à notre organisation la possibilité de faire face aux quelques tensions ou défis qu'elle a pu rencontrer à un moment ou à un autre et cela grâce aux liens indéfectibles qui, au fil des années, se sont tissés entre ses membres.

Aujourd'hui que nous fêtons les 30 ans de la FIDEF et que je vois défiler devant moi tous ces souvenirs et tout ce que la FIDEF a pu offrir comme occasions d'amitié et d'épanouissement à ses membres, qu'ils soient du Nord ou du Sud, je ne peux m'empêcher de rendre un vibrant hommage à tous ceux qui ont apporté à notre organisation tout juste naissante, leur temps, leur savoir, leur soutien, leur détermination et leur foi.

Je ne peux non plus en cette heureuse occasion m'empêcher d'exprimer mes très sincères remerciements aux membres du Conseil et aux délégués généraux qui m'ont accompagné durant ma présidence, ainsi que ma reconnaissance et mon admiration envers les délégués généraux qui ont su, au cours des mandats suivants, patiemment, consciencieusement et brillamment donner encore plus de lustre à la FIDEF.

Je pense avec émotion à notre regretté ami Raphaël GUALINO, décédé il y a près d'un an. Je salue bien sûr Georges Laxenaire pour son action, son extrême gentillesse mais aussi sa discrétion et son efficacité. Je salue et félicite très chaleureusement Michèle Cartier Le Guérinel. En plus de sa compétence reconnue de tous, elle a su apporter à notre FIDEF une note de plus, tout en douceur, tact, diplomatie et espérance.

Bon anniversaire !! Bon vent à la FIDEF !!

Rached Fourati, Président d'honneur de la FIDEF



Jun 1987 - Octobre 2011 : vingt quatre années d'échanges et de collaboration avec la FIDEF

1. RAPPEL HISTORIQUE

Dès son retour à Abidjan, mon ami Claude Andoh (décédé le 26 février 2004), alors Président de notre Association nationale, l'APEC (Association des Professionnels et Experts-Comptables), m'informe de ce qu'il a participé à la création de la FIDEF en septembre 1981, en marge du Congrès de Bordeaux et sous la houlette du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables de France fortement soutenu par le Président Édouard Salustro. Je garde le souvenir de l'enthousiasme qui était le sien lorsqu'il abordait la question de l'avenir de la Fédération et de l'espoir qu'elle suscitait chez ses fondateurs en général et de Claude Andoh en particulier. Pour lui, la FIDEF devait devenir à terme un moyen de promotion de notre profession, qui, à cette époque, je dois l'avouer, luttait farouchement pour sa reconnaissance d'abord au plan National et au plan International par la suite.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt et de curiosité que nous avons accueilli les premières Assises de la FIDEF à Abidjan les 5 et 6 juin 1987.

2. LES PREMIERES ASSISES DE LA FIDEF A ABIDJAN

Les organisateurs :

Je me dois de saluer l'action de Bruno Duponchelle et d'Hélène Michelin pour la préparation et l'organisation de ces assises de 1987. Les responsables de l'APEC se sont également investis pour le succès de cette manifestation.

La qualité des participants :

Elle est à la mesure de l'idée que les organisateurs se faisaient d'une telle manifestation, ainsi :

- quatre Ministres du Gouvernement Ivoirien étaient présents à l'ouverture des Assises à savoir :

- Abdoulaye Kone, Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Sery Gnoléba, Ministre du Plan et de l'Industrie ;
- Ange Barry Battesti, Ministre de l'Enseignement Technique ;
- Nemin Noël, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

- le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables représenté par son Président M. Léo Jegard et M. Francis Windsor ;

- le Conseil National de la Comptabilité (France) ;

- l'INTEC (Claude Perochon) ;

- les Associations membres de la FIDEF :

- l'Association Malgache (Madeleine Ramaholimihaso) ;
- l'Association Sénégalaise (Aziz Dieye) ;
- l'Association Tunisienne (M. Hafez) ;
- l'Association Marocaine (Azeddine Benmoussa) ;
- l'Association Italienne ;
- l'Association Ivoirienne.

L'incidence sur l'évolution de la profession en Côte d'Ivoire

La tenue des Assises d'Abidjan répondait à deux préoccupations :

- aider et encourager la Profession Ivoirienne, en vue notamment de la Création de l'Ordre ;

- établir des contacts privilégiés avec la Profession Française d'abord, et la Profession internationale par la suite.

Elles permirent en outre de briser l'isolement de l'APEC, combattue par un certain nombre de professionnels installés en Côte d'Ivoire, inquiétés par la perspective de l'émergence d'un Ordre national et ce, pour des raisons évidentes.

Sur les objectifs immédiats et à terme, le Président Aziz DIEYE avait vu juste. Les Assises de 1987 connurent un succès incontestable, qui permit à la jeune profession ivoirienne d'amorcer une évolution positive qui s'achèvera par le vote et la promulgation de la Loi n° 92-568 du 11 septembre 1992, portant création d'un Ordre des Experts-Comptables en Côte d'Ivoire.

Depuis 1987, les professionnels de Côte d'Ivoire avaient perçu tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la FIDEF en participant aux activités de celle-ci, qui, en retour, les soutenait dans toutes leurs initiatives de promotion. C'est ainsi qu'avec l'aide de la FIDEF, il y eut :

- en 1996, les journées d'études sur la réévaluation des bilans suite à la dévaluation du Franc CFA ;
- les 19 et 20 mars 1997, le 1^{er} congrès de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire avec pour thème : « **Le passage à la monnaie Unique, conséquences pour le Franc CFA** ».
- les 02 et 03 mars 2000, la tenue des 10^{èmes} Assises de la FIDEF à Abidjan sur le thème : « **Normes Comptables Internationales et leur application dans les pays en développement** ».

Ces dernières assises connurent encore une fois un grand succès, tant par la qualité que par le nombre des participants. En effet, le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables, M. Dominique Ledouble et M. Michel Leclercq, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) avaient fait le déplacement.

Nous avons bénéficié du soutien constant du Président Rached Fourati. Il y avait également à Abidjan, Mme Colette Bloin et M. Raphaël Gualino, dont la grande sollicitude nous a permis de préparer et de mener à bien ces assises. C'est à l'issue de celles-ci qu'il m'a été demandé de prendre la suite des présidents Aziz Dieye et Rached Fourati que je considère affectueusement comme de grands militants de la cause de la FIDEF après le Président Édouard Salustro.

3. LA PRESIDENCE DE LA FIDEF

Une fois élu, je dois reconnaître que grâce au soutien constant des deux institutions majeures de la profession française, la FIDEF n'a traversé aucune turbulence.

Je voudrais exprimer au terme de ce billet, tous mes sentiments de déférente gratitude aux Responsables de la profession française qui, à des degrés divers, nous ont soutenus. Ce faisant, je voudrais associer toute la profession ivoirienne, à ce devoir de gratitude, dans la mesure où l'intervention de la FIDEF fut pour nous précieuse et déterminante pour l'évolution de notre jeune profession.

Francis Desclercs, Président d'honneur de la FIDEF



Le témoignage de George Abu Mansour

Le premier contact avec la délégation Française, s'est fait grâce à M. l'Ambassadeur de France au Liban en compagnie de la délégation Française représentée par M.M. Jean Michel Thornary, Alain le Bars et Henri Giot.

Cette rencontre fut le point de départ d'une coopération destinée à mettre en œuvre un plan d'action entre La FIDEF et l'Ordre des Experts comptables au Liban.

Grâce à cette coopération, nous avons pu organiser un congrès sur le thème de l'application des Normes de L'IFAC et sur la gouvernance des entreprises, sujets d'actualité. Ce congrès eut une résonance Internationale.

Durant ma présidence de la FIDEF, j'ai proposé la création d'un comité pour accompagner la mise en œuvre de l'application des Normes de l'IASB et ainsi, répondre aux besoins des ordres des Experts-comptables Francophones, comité technique qui serait présidé par M.M Dieye ou Fourati ou toutes autres personnes intéressés désirant être nommées à ce poste.

Durant cette période nous avons rencontré le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie M. Abdou Diouf pour demander son aide auprès des instances internationales, notamment pour financer des programmes de formation dans le but de relever le niveau des Experts Francophones membres de la FIDEF et pour les programmes de contrôle de qualité selon les Normes de L'IFAC. Il s'est montré très intéressé mais le nombre de membres de la FIDEF, qui était alors de 30, ne permettait pas d'accéder à l'éligibilité de nos projets, le seuil rendant admissible les organisations étant alors de 40 adhérents.

Afin d'augmenter le nombre d'adhérents, nous avons organisé au Liban (Hôtel Al Bustan) un Congrès où nous avons invité des représentants des Ordres des pays environnants tel que l'Égypte, la Jordanie, l'Iraq, la Syrie ...

Un des objectifs de ce congrès était de consolider et d'introduire la FIDEF auprès de ces pays en vue d'augmenter le nombre de membres et accéder ainsi aux exigences citées par M. Abdou Diouf pour obtenir un financement de la Banque Mondiale ou des Institutions Internationales.

En 2001, nous avons organisé un atelier à PARIS sur les Normes IFRS pour initier les membres de la FIDEF sur leur application aux États Financiers selon les exigences des règles IFRS pour les Sociétés cotées en Bourse.

Nous avons, en collaboration avec le Délégué général, M. Raphaël Gualino, modifié les statuts de la FIDEF en introduisant de nouvelles règles régissant l'organisation et les procédures de la FIDEF.

George Abu Mansour, Président d'honneur de la FIDEF





Présentation du nouveau plan comptable au Président du Conseil, Rafic El Hariri



Réunion de travail avec Claude Boustany, Camille Sifri, Elie Rizkallah, Jean-François Desrobert, le Ministre des Finances Fouad Siniora, George Abu Mansour, Abed Mansour, Alain Le Bars et Alain Bifani, Directeur général des Finances

Le témoignage d'Abdelkrim Hamdi

Histoire de Madagascar ...

C'était en Avril 1997 lors des 9^{èmes} Assises de la FIDEF qui se sont tenues à MADAGASCAR à Antananarivo. L'ordre malgache était dirigé par Feu Raymond Rabenero. Nous y retrouvions une certaine Madeleine Ramaholimihaso (Madeleine pour les intimes, tellement son nom était long), agréable à l'extrême, cette dame extraordinaire fut Vice-présidente de la FIDEF.

Le délégué général n'était autre que Feu Raphaël Gualino que Dieu l'ait dans sa sainte miséricorde.

OÙ EST L'HISTOIRE MALGACHE ?

Après la tenue des Assises, qui furent un grand succès, il nous a été permis de profiter de la beauté de Madagascar, de la richesse de ses paysages, de l'accueil, la gentillesse et l'hospitalité de ses habitants. Nous fûmes conviés à un voyage de Tananarive à Tamatave en traversant les belles forêts de ce pays.

Vu le nombre de participants (une quinzaine) nous avons pris un minicar et nous nous sommes lancés à l'aventure.

Le voyage était prévu pour trois jours : Antananarivo – Perinet, avec en prime une magnifique visite de la réserve naturelle de Perinet, où nous avons eu la chance d'admirer les fameux lémuriers.

Après avoir quitté l'hôtel à Perinet, nous avons continué notre bon chemin à travers la forêt et nous nous sommes trouvés contraints de traverser une rivière par bac (il n'y avait pas de pont), avec comme seul moyen d'appui de grandes lances en bois – Raphaël Gualino et moi-même avons donné un coup de main au « capitaine » (sacré Raphaël) !



Tout ce circuit était intéressant mais comme c'était loin, il ne fallait pas que nous nous ennuyions. Durant ce voyage il fallait chanter, se raconter des histoires, s'amuser, échanger des anecdotes, écouter les sérénades de Raphaël Gualino et Paul Lurkin, les chansonniers d'un jour.

Il y avait parmi nous un certain Jean Précourt qui, avec son accent canadien, nous faisait rire par ses drôles de commentaires. Nous avons eu l'idée que chaque membre, représentant d'un pays participant, puisse entonner son hymne national, qu'à cela ne tienne.

La marseillaise était facile et eut pas mal de partisans.

Quant à moi, mon hymne national était en Arabe. Marocain que je suis, je ne saurais réussir une très bonne traduction, de peur de modifier le sens des mots et c'eut été un vrai sacrilège. Bien que langue reconnue par l'ONU personne ne parlait l'Arabe.

Alors j'eus l'idée d'imiter la musique avec, comme seul instrument, ma voix et cela donna :

TA ! TATA ! TA TATA ! TA ! TATA !... TA TA TA !...

Tout le monde avait le fou rire, quelle ambiance ! Il fallait tuer le temps – tout le groupe reprenait le rythme, c'était extraordinaire. Nous avons continué à TA ! TATATA ! jusqu'à atteindre notre destination finale, TA !...TAMATAVE, une belle ville sur l'océan indien.

Le lendemain après un repos, oh combien mérité, nous avons repris le chemin de retour quittant TAMATAVE pour TANA la Capitale et ce par avion s'il vous plaît.

Quel beau circuit ! Quel beau souvenir !

Abdelkrim Hamdi, Président d'honneur de la FIDEF



Le témoignage de Jean Précourt

J'ai eu le privilège d'être élu Président de la FIDEF de 2006 à 2008.

Comme suite à l'insistance de Rached Fourati, j'ai été l'instigateur de l'intégration de CGA-Canada à la FIDEF en 1996. Enfin, l'Amérique francophone accédait à la FIDEF.

Je fus le premier président provenant du continent américain, ce qui représentait une responsabilité bien particulière.

Durant le terme de ma présidence, j'ai eu la lourde tâche de présider le comité de nomination du Délégué Général. Cela représentait un défi de faire accepter par tous les intervenants la nomination de la toute première femme de notre histoire.

J'ai aussi été mis à contribution afin de participer aux réunions et aux délibérations qui ont précédé la création de la « Pan Africa Federation of Accounting » (PAFA). Que de plaisirs de découvrir la culture africaine.

Ma plus grande réalisation restera la reconnaissance de la FIDEF par l'IFAC à titre de groupement comptable reconnu. Cette reconnaissance fut une étape très importante pour la FIDEF pour sa visibilité internationale.

La FIDEF a aussi été une plateforme incroyable pour les francophones à l'IFAC, je pense à Sylvie Voghel (ancienne membre du conseil de la FIDEF et de l'IFAC), à nos partisans : René Ricol, William Nahum et Jacques Potdevin qui nous ont toujours éclairés sur les enjeux internationaux.

J'ai continué à représenter la FIDEF à l'IFAC en qualité de conseiller technique de la Tunisie au conseil d'administration pendant 3 ans et depuis 2011, en tant que membre du PAODC (comité de développement des ordres comptables professionnels).

J'ai eu la chance, au fil des années, de développer de nombreuses amitiés au sein du monde francophone des Experts-comptables et d'être sensible à la richesse de ces relations.

Quel privilège de découvrir de nouveaux pays et surtout de développer des amitiés avec des individus exerçant des rôles de chef de premier plan dans leurs pays et leur communauté en tant qu'Expert-comptable !

Je pense à mes amis anciens Présidents : Aziz Dieye, Rached Fourati, Abdelkrim Hamdi, George Abu Mansour et Daniel Kapssu que j'ai eu la chance de côtoyer et qui m'ont inspiré.

Que de rencontres et de discussions captivantes sur la Francophonie.

Finalement, une pensée pour Michèle Cartier Le Guérinel qui m'a appuyé durant ma présidence et qui continue à insuffler la FIDEF dans sa croissance.

Longue vie à la FIDEF

Jean Précourt, Président d'honneur de la FIDEF



Quelques évocations

L'Ordre camerounais des Experts-comptables est admis comme membre de la FIDEF en octobre 1989, soit 4 ans après la Loi le créant, et 8 ans après la naissance de la FIDEF en 1981. Depuis 1990, l'Ordre est administrateur de la FIDEF. Le premier président de l'Ordre, Njoh Lilumbé, était de formation comptable britannique.

De formation comptable française, j'ai occupé le poste de Vice-président, avant de devenir Président, puis Président d'honneur. Aussi ai-je eu le plaisir de participer régulièrement aux travaux de la FIDEF depuis 1989.

L'Ordre camerounais est membre actif de l'IFAC depuis 1998. La double culture, francophone et anglophone, des professionnels camerounais ne pouvait que les pousser à se rapprocher de l'IFAC via leur Ordre national.

Nous sommes particulièrement heureux de faire partie d'une grande organisation comme la FIDEF et d'avoir apporté notre modeste contribution à sa vie, et ce, de manière permanente, depuis une vingtaine d'années.

Nous avons été particulièrement marqués par quelques événements dont voici quelques uns.

En 1995, nous avons accueilli, pour la première fois au Cameroun, les Assises de la FIDEF ; elles ont connu un grand succès, au point d'être qualifiées de « grand millésime » par le président en exercice de la FIDEF de l'époque, Rached Fourati. Le thème des Assises de Yaoundé, à savoir : « le rôle de l'expert comptable dans la création d'entreprise, les prévisions, la prévention des difficultés », a connu un grand écho dans toute la sous région de l'Afrique centrale francophone.

Lors des 11^{èmes} assises de la FIDEF tenues à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2000, consacrées aux normes comptables internationales, j'avais animé avec Yves Bernheim (de regrettée mémoire) les travaux de l'atelier consacré aux normes relatives aux instruments financiers (normes 32 et 39). Lors des débats en séance plénière, nous avons signalé que beaucoup de définitions des concepts utilisés dans les normes sont soit « circulaires », soit « limitées », conduisant de ce fait à une absence de définition véritable. Pour résoudre ce problème, nous nous demandions pourquoi les normalisateurs ne pouvaient pas s'inspirer de ce qui est fait en mathématiques pour la définition d'un ensemble, à savoir « **la définition en extension** » (désignation des éléments de l'ensemble), ou « **la définition en compréhension** » (référence à la propriété caractéristique commune à tous les éléments de l'ensemble). Nous notons que la référence actuelle aux « règles » ou aux « principes » pour l'élaboration des normes comptables n'est que l'application implicite de ces deux manières de définir les ensembles.

La FIDEF a un représentant au Comité consultatif de l'IASB chargé de donner son avis sur les normes IAS/IFRS en cours d'élaboration. Nous nous réjouissons d'avoir suggéré à la FIDEF la candidature de Benoît Atangana Onana comme membre de ce Comité. Il y a travaillé depuis 2005 et son mandat prend fin en 2011. Nous espérons que la FIDEF réussira à faire accepter un autre représentant pour lui succéder.

La PAFA (« PanAfrican Federation of Accountants »), organisation comptable du continent africain, vient de voir le jour. Nous rappelons qu'il s'agit là de l'aboutissement heureux d'une idée FIDEF. En effet, ce sont les présidents d'honneur de la FIDEF, Aziz Dieye et Jean Precourt, qui ont lancé l'idée du projet PAFA lors d'une réunion de l'« Africa Focus Group » de l'IFAC à Nairobi (KENYA) en 2007.

L'évolution de ce projet a toujours fait l'objet de débats au sein de toutes les réunions du Conseil d'Administration de la FIDEF. Nous pensons que le renforcement des organisations régionales africaines de culture francophone (FECAO, FRECAC, etc.) et la participation active de leurs membres aux activités de la PAFA permettront de faire mieux entendre la voix francophone au sein de cette organisation professionnelle panafricaine.

La FIDEF s'est renforcée, et se renforcera encore plus, sur le plan des moyens techniques, humains et financiers depuis qu'elle comprend parmi ses membres les deux organisations comptables de la profession canadienne, à savoir : CGA-Canada et CA-Canada. Jean Precourt, Président d'honneur de la FIDEF, et représentant le CGA à la FIDEF, y a certainement contribué.

La FIDEF possède maintenant un plan stratégique de travail dont la réalisation s'étalera sur plusieurs années, ainsi que des textes organiques toilettés. Nous tenons à rappeler que c'est grâce au dynamisme et à la ténacité de notre actuelle déléguée générale, Michèle Cartier Le Guérinel, qu'on a pu en arriver là.

La FIDEF est désormais reconnue comme importante organisation professionnelle membre de l'IFAC, et ce à tel point que le futur Président de l'IFAC a tenu à honorer de sa présence notre dernière assemblée générale tenue en octobre 2010 à Strasbourg (France), et à y délivrer personnellement un message portant sur la nouvelle vision de l'IFAC et invitant les membres de la FIDEF à participer massivement au congrès mondial de l'IFAC à Kuala Lumpur (Malaisie) en novembre 2010. Les membres de notre organisation ont massivement répondu à cette invitation.

La FIDEF est désormais reconnue comme organisme spécialisé de la francophonie et fait partie du réseau des OING participant à certains travaux de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), situation qui élargit les horizons de notre association.

Je ne peux terminer sans rappeler que nous avons eu la chance et le privilège de travailler successivement avec plusieurs Présidents remarquables : Aziz Dieye, Rached Fourati, George Abu Mansour, Francis Desclercs, Abdelkrim Hamdi, Jean Précourt, et avec plusieurs secrétaires ou délégués généraux efficaces et dévoués à notre association : Bruno Duponchelle, Colette Bloin, Jean-Michel Thornary, Raphaël Gualino, Georges Laxenaire, Michèle Cartier Le Guérinel. Nous avons été sincèrement et profondément marqués par le climat d'amitié et de travail vécu avec eux. Cela nous a convaincu que la francophonie comptable est une réalité qu'il faut perpétuer.

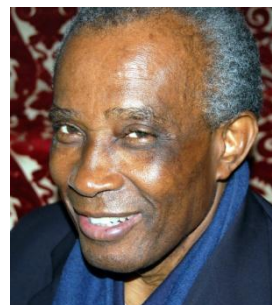
Vision d'avenir ?

Après ces quelques souvenirs, pouvons-nous esquisser une vision d'avenir pour la FIDEF ?

Le plan stratégique, évoqué plus avant, contient déjà les orientations futures de la FIDEF. Nous ajouterons seulement ce qui suit. La FIDEF devrait prendre part activement à l'élaboration et à l'application des normes internationales comptables, d'audit, d'éthique et de formation en matière comptable. Ceci n'est possible, surtout en ce qui concerne l'élaboration desdites normes, que si la FIDEF a des représentants au sein des organismes de normalisation concernés. Mais étant donné que la langue actuelle de travail de ces organismes est uniquement l'anglais, notre association devrait encourager ses propres organisations membres à accroître les capacités linguistiques de ses membres afin de leur permettre de mieux pénétrer les organismes de normalisation. Ainsi, de l'intérieur, ils pourront imposer l'utilisation du français comme seconde langue de travail, comme il est d'usage dans le système des Nations Unies où le français fait partie des langues officielles de travail.

La FIDEF devrait également répondre systématiquement, en son nom, à tous les exposés sondages relatifs aux normes en cours d'élaboration. Elle devrait enfin encourager ses membres à réfléchir aux thèmes des congrès de l'IFAC avant la tenue desdits congrès, puis susciter de ses membres l'élaboration de guides d'application des solutions proposées aux problèmes soulevés durant ces congrès.

Daniel Kapssu, Président d'honneur de la FIDEF



FIDEF : d'un âge à l'autre

La Fédération internationale des experts-comptables et commissaires aux comptes francophones, c'est donc trois décennies de coopération entre ses membres, trente années de service à ceux-ci et trois cent soixante mois d'amitié entre ses dirigeants. Car sans l'amitié, Édouard Salustro (France), Wael Abou Chakra (Liban), Aziz Dieye (Sénégal), Rached Fourati (Tunisie), Francis Desclercs (Côte d'Ivoire), George Abu Mansour (Liban), Abdelkrim Hamdi (Maroc), Jean Précourt (Canada) et Daniel Kapssu (Cameroun), tous Présidents d'honneur de la FIDEF, n'auraient pas pu nous léguer à nous - serviteurs inutiles - cette organisation extraordinaire qu'est la FIDEF. Celle-ci n'a en effet aucun pouvoir normatif ou disciplinaire, et pourtant elle crée, construit, soutient, aide.

Pour les temps qui viennent, nous entendons renforcer son action sur quatre plans: les traductions, la formation, la coordination et la promotion de la diversité.

Traductions

Aujourd'hui, les principales normes comptables, éthiques ou d'audit développées sur le plan mondial sont traduites en français, avec une contribution souvent déterminante des instituts membres de la FIDEF. Il s'agit là d'un bel acquis, rendant service à des centaines de milliers de membres ou de non-membres de nos professions.

Nous entendons, rapidement, aller plus loin. Les traductions devraient être disponibles dans un délai prédéterminé, de maximum trois mois. Et la contribution du monde francophone à l'élaboration même des normes doit être promue. C'est pourquoi nous entendons désormais traduire aussi les principaux exposés-sondages et consultations préalables à l'élaboration des normes.

Nous le ferons en confiant à l'un de nos membres la traduction, qui sera revue par un groupe de relecture international.

Formation

Plusieurs ordres francophones manquent de ressources, particulièrement dans le domaine de la formation. D'autres disposent de moyens importants, développant un catalogue impressionnant de séminaires, syllabi et autres outils professionnels.

Avec l'aide si possible de la Banque mondiale, nous souhaitons favoriser le partage de ressources, par exemple sous la forme d'une bibliothèque en ligne et de modules de formation. La facilité des moyens de transport et de communication autorise aujourd'hui l'envoi de formateurs ou l'organisation de sessions à distance.

De plus, une coopération avec les universités et les hautes écoles contribue à rehausser non seulement la formation continue mais aussi la formation initiale. Ce sera le thème de nos prochaines Assises, prévues à Bucarest au printemps 2012.

Coordination

Dans un monde globalisé, l'influence des ordres et instituts individuels se réduit. Beaucoup d'entre eux n'ont déjà plus aucune possibilité de se faire entendre, voire simplement écouter, par des institutions comme l'IASB, l'IFAC, la Commission européenne, l'OHADA ou le PCAOB.

Par contre, les normalisateurs mondiaux ou internationaux ne peuvent pas ignorer la voix du monde francophone si celui-ci s'exprime de manière unie sur des sujets fondamentaux. Nos interlocuteurs le savent : ils ne peuvent prétendre à un statut de normalisateur mondial en nous ignorant systématiquement. Déjà, nous avons gagné la bataille de la traduction des normes - un combat qui était considéré comme illusoire, voire blasphématoire, il y a peu d'années. Ainsi, certains ne prétendaient-ils pas au début de ce siècle, que seule la version anglaise des IAS valait ?

Demain, nous irons plus loin dans la coordination de nos membres. Pour la première fois, dans un mois à Berlin, nous organiserons un petit déjeuner des participants francophones à l'assemblée générale de l'IFAC (*International Federation of Accountants*). Nous répondrons aussi de manière plus construite aux principaux exposés-sondages et consultations publiques intéressant nos professions.

Promotion de la diversité

Il y a un an, nous adoptons la "déclaration de Strasbourg". Celle-ci constatait que la diversité culturelle représente un facteur d'enrichissement du développement humain, et qu'elle constitue dès lors une revendication légitime de nombre de peuples et d'institutions. En matière comptable et financière aussi, la diversité culturelle peut être posée en exigence incontournable de la réalité juridique et économique que les états financiers et leur audit doivent respecter. Nous demandons dès lors à toutes les instances mondiales pertinentes en matière d'information comptable et financière (IFAC, IASB, etc.) de prendre davantage en considération la diversité culturelle en travaillant dans toutes les langues des Nations-Unies. Et en composant tous leurs organes, groupes de travail, etc. dans le respect de la diversité culturelle, en manière telle que les principales conceptions existant autour du monde soient dûment représentées et qu'aucune d'entre elles ne disposent d'une prépondérance. Car, ne nous voilons pas la face, la majorité des dirigeants des normalisateurs mondiaux sont aujourd'hui issus de pays qui ont en commun une même langue, qui n'est pas le français.

Dans les prochaines années, nous avons l'ambition de changer cette situation, avec l'appui de nos collègues arabophones, hispanophones, russophones, sinophones, germanophones, lusophones, néerlandophones (n'oubliez pas que je proviens de Belgique!)... Et aussi avec la bienveillance réaliste de nos amis anglophones – qui savent qu'une norme ne peut prétendre à la mondialité que si elle s'appuie sur les *diverses* pratiques les meilleures, d'où qu'elles viennent. Nous comptons notamment participer de manière active à la construction d'une plateforme des organisations techniques (notaires, juristes, etc.) au sein de l'Organisation internationale de la francophonie. Nous comptons aussi lancer, probablement ici à Paris dans un an, une plateforme structurée des professions de la comptabilité, de l'audit et de la fiscalité ayant pour fondement la promotion de la diversité culturelle.

Conclusion

En trente années, les réalisations de la FIDEF méritaient bien qu'on les célébrât par un événement commémoratif. Mais il s'agit surtout d'être prospectif. Gageons qu'une décennie supplémentaire suffira à ce jeune adulte qu'est la FIDEF pour réaliser ses nouvelles ambitions.






Michel De Wolf, Président de la FIDEF



Les membres de la FIDEF

Les membres actifs :

	Albanie	IEKA	Institut des auditeurs albanais
	Belgique	IEC IRE	Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux Institut des Réviseurs d'Entreprises
	Bénin	OECCA	Ordre des Experts-comptables et Comptables agréés
	Bulgarie	ICPA	Institut des Experts-comptables diplômés
	Burkina Faso	ONECCA	Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés
	Burundi	OPC	Ordre des Professionnels Comptables
	Cameroun	ONECCA	Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun
	Canada	CGA ICCA	Association des Comptables Généraux Accrédités Institut Canadien des Comptables Agréés
	France	CNCC CSOEC	Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes Conseil Supérieur des Experts-Comptables
	Guinée	OECA	Ordre des Experts-comptables
	Haïti	OCPAH	Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti
	Liban	OECL	Ordre des Experts-comptables agréés
	Madagascar	OECFM	Ordre des Experts-comptables et financiers
	Mali	OCAECA	Ordre des Comptables Agréés et Experts-comptables agréés
	Maroc	OECRM	Ordre des Experts-Comptables du Royaume du Maroc
	Monaco	OECM	Ordre des Experts-comptables de la Principauté de Monaco
	Niger	ONECCA	Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés
	République Centrafricaine	ONECA	Ordre National des Experts-comptables
	République de Côte d'Ivoire	OECCA	Ordre des Experts-comptables et des Comptables Agréés
	République Démocratique Du Congo	IRC	Instituts des Réviseurs Comptables

	République Du Congo	APC	Association des Professionnels de la Comptabilité
	Roumanie	CAFR CECCAR	Chambre des Auditeurs Financiers de Roumanie Corps des Experts-comptables et Comptables Agréés de Roumanie
	Sénégal	ONECCA	Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés
	Togo	ONECCA	Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés
	Tunisie	OECT	Ordre des Experts-Comptables de Tunisie

Les membres associés :

	Algérie		
	Cambodge	KICPAA	Institut des réviseurs légaux et Experts-comptables
	France	AFC INTEC	Association Francophone de Comptabilité Institut National des Techniques Économiques et Comptables
	Gabon	ADEC	Association pour le Développement des Études Comptables
	Laos	LICPA	Institut des Comptables et des Auditeurs
	Liban	AOCPA	Organisation Arabe des Experts-comptables
	Madagascar	CSC	Conseil Supérieur de la Comptabilité
	Mauritanie	ONECRIM	Ordre National des Experts-Comptables de la République Islamique de Mauritanie
	Moldavie	ACAP	Association des Comptables et Auditeurs Professionnels
	Pologne	KIBR	Chambre Nationale des Experts Réviseurs
	République Démocratique Du Congo	CPC	Conseil Permanent de la Comptabilité
	Syrie	ASCA	Fédération des Experts-comptables
	Tunisie	CCT ITEC	Compagnie des Comptes de Tunisie Institut Tunisien des Experts-Comptables
	Ukraine	UFPAА	Fédération des Comptables et Auditeurs d'Ukraine
	UEMOA	CPPC	Conseil Permanent de la Profession Comptable



Fédération internationale des experts-comptables et commissaires aux comptes francophones
19 rue Cognacq-Jay – 75007 PARIS - France
www.fidef.org
Secrétariat : Béatrice HALIN
Téléphone : + 33 1 44 15 62 95 – Messagerie : secretariat@fidef.org
Président : Michel DE WOLF
president@fidef.org
déléguée générale : Michèle CARTIER LE GUERINEL
delegue.general@fidef.org